### MISE EN LIGNE LE 12-01-2024

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

**ARRONDISSEMENT** DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

« CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE ROYAN »

#### OBJET :

N° 23-187 « SECOURS CENTRE DE LOISIRS »

Date des convocations : 6 novembre 2023

Membres présents :7 Membres en exercice: 8 Nombre de votants : 7

Pour: 7 Contre: 0 Abstention: 0

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE « EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE »

#### SEANCE DU LUNDI 18 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 18 du mois de décembre, à 14h00, la Commission Permanente du Centre Communal d'Action Sociale s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Denis MOALLIC, Président de la Commission Permanente du C.C.A.S. de Royan.

## ✓ Présents(es):

Mesdames BENOIT, CHATEAU, ISENDICK-MALTERRE Messieurs DUCHE, GUIARD, MOALLIC, THULEAU

> ✓ Absente: Madame BAUDE

Vu l'article R123-19 du Code de l'Action Sociale et des Familles autorisant le Conseil d'Administration à mettre en place une commission permanente,

## LA COMMISSION PERMANENTE DECIDE

D'accorder un secours financier, à 1 famille soit 2 enfants, pour le règlement de leurs frais de séjour au Centre de Loisirs Libre en jeu , pour les mercredis (période du 08/01/2024 au 29/03/2024), pour un montant plafond de 119 €.

La somme sera versée directement à - COMMUNE DE ROYAN - 80 avenue de Pontaillac - 17200 ROYAN.

D'AC

Bin 20161

MAYON

Certifié exécutoire

compte tenu de l'accomplissement

des formalités légales, le 1/2/51/24

Certifié conforme

Centre Communal d'Action sociale de Royan,

le,12/01/24

Par délégation du Président,

La Directrice du COAS

Fréglerique SALLES

Fait à ROYAN, le 21 décembre 2023

Pour le Conseil d'Administration en préfecture Date de télétransmission : 12/01/2024 Date de réception préfecture : 12/01/2024

Le Président du CCAS

Maire de Royan

Patrick MARENGO